

Vie de la commune

Morainvilliers - Bures



NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE RÉALISÉE EN JUIN DERNIER



D'abord un grand merci à tous les parents qui nous ont répondu. En effet, sur 321 élèves de notre commune 234 questionnaires nous ont été retournés. Nous avons donc bien conscience que les parents sont concernés par ces nouveaux rythmes scolaires qui seront appliqués à la rentrée 2014/2015 puisque nous avons demandé une dérogation afin de bien étudier et mettre en place convenablement cette nouvelle organisation.

A la première lecture de vos réponses, nous pouvons dorénavant et déjà tirer un certain nombre d'enseignements.

D'une part, l'importance (quantitativement) des activités (tous les enfants de la commune en pratiquent déjà au moins une). Beaucoup d'enfants pratiquent des activités à l'extérieur de notre commune et en particulier à Bures. Vos réponses nous montrent aussi la forte volonté de faire bénéficier les enfants d'activités même si cela a un coût, et enfin la confirmation de votre préférence pour le mercredi matin travaillé.

D'autre part, on constate un intérêt certain mais moindre pour l'étude après la classe. Constat encore plus marqué pour l'ouverture de la cantine le mercredi pour laquelle, la demande est plutôt réduite.

Concernant vos remarques générales, nous souhaitons également vous donner quelques réponses, notamment sur le fait que le questionnaire était "orienté". En effet, il nous semblait de notre devoir de donner tous les éléments pour éclairer le choix des parents, notamment sur le coût et sur l'organisation des activités existantes par les associations. Nous comprenons bien le sentiment de manque d'information des parents. C'est en allant au bout de la démarche que nous pourrions donner des chiffres précis notamment en budgétant les activités et autres services possibles, étude ou cantine... etc. Le flou a aussi été alimenté côté Etat. En effet, les grandes lignes de cette réforme ont considérablement évolué avec le temps et nous pensons que des aménagements du projet auront sûrement lieu au fur et à mesure des difficultés soulevées par toutes les communes de France.



Conclusions : Nous allons continuer à travailler ce dossier avec le double souci, d'une part, de mettre en place une organisation de qualité et enrichissante pour les enfants de la commune. Et d'autre part, de responsabiliser les utilisateurs et de ne pas trop faire porter le coût sur le contribuable.

De nouvelles réunions seront prochainement organisées avec le corps enseignant, les parents d'élèves et les représentants du tissu associatif local afin de finaliser notre projet d'activités péri-éducatives. Nous ne manquerons pas de revenir vers vous à l'issue de cette réflexion.

Nous vous laissons maintenant étudier par vous-même la synthèse des résultats. Pour information, les détails de vos réponses par écoles et par villages (Bures et Morainvilliers) seront prochainement mis en ligne sur notre site internet www.morainvilliers-bures.fr

Fabienne Devèze, Maire de Morainvilliers et Annick Crozet, Adjointe aux affaires scolaires.